

Accueils périscolaires – Inscriptions & Réservations - année scolaire 2022-2023

INSCRIPTIONS & RÉSERVATIONS :

⇒ **AU GUICHET UNIQUE : du mercredi 8 juin au vendredi 29 juillet**

⇒ **SUR LE PORTAIL FAMILLE : du mercredi 8 juin au mercredi 24 août**

RÉSERVATIONS (uniquement) :

⇒ **SUR LE PORTAIL FAMILLE : jusqu'au mercredi 24 août inclus**



- aucune réservation, pour les deux premiers jours de la rentrée scolaire, ne sera possible au-delà de cette date.
- le règlement de fonctionnement stipule un délai de 72 heures pour toute réservation = délai en jours ouvrables scolaires (⇔ hors mercredis, week-ends, vacances scolaires & jours fériés).

Nom et prénom de l'inscrit :

École : Mat.

Élém.

Période d'accueil	Date de début de présence obligatoire ↓	Mode d'inscription (à cocher)		Jours souhaités à cocher POUR UN ACCUEIL RÉGULIER UNIQUEMENT					Remarques / commentaires	
		Occasionnel*	Régulier	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
Toute réservation sera facturée (sauf annulation dans les délais)										
Matin ** (7 h 30 à 8 h 30)										
Temps de repas (restauration & animation)										
Soir : → Garderie (16 h 30 à 17 h 30)										
Soir : → Étude (16 h 30 à 17 h 30)										
Soir : → 2ème heure (17 h 30 à 18 h 30)										

* **Accueil occasionnel** (selon les places disponibles) : après création de l'inscription (mairie/portail famille), le souhait de présence sera à signaler directement au site périscolaire concerné ou à réserver sur le portail famille

** **Accueil matin** : démarrage le **vendredi 2 septembre (pas d'accueil matin, le jour de la rentrée – jeudi 1er septembre)**

Toute l'année, accédez au paiement en ligne, consultez vos réservations, modifiez-les sur votre espace personnel du portail famille : www.genas.fr